



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 14.10.2023

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de clubs,

Mesdames, Messieurs les Responsables de SCA,

Chers Amis plongeurs,

LE PLAISIR EST SOUS L'EAU ...

CAR EN SURFACE CA DEVIENT COMPLIQUE !!!

Nous avons terminé la saison avec pour notre département des Bouches-du Rhône :

🏊 Licences adultes :	6 311	
🏊 Licences jeunes :	475	33,7% de féminines
🏊 Licences enfants :	151	
🏊 Licences aidants/accompagnants :	15	

(aidants : parents qui accompagnent dans les déplacements de compétition en conduisant un véhicule, ou parents d'un plongeur handisport qui l'accompagne sur le bateau, voilà deux exemples, ça permet d'avoir une R.C. pour eux).

Nous avons donc eu **6 952** licences au total.

On a donc une augmentation de + 3,3% (comme avant COVID) !

Le Fédération continue de vouloir rajeunir nos effectifs et motiver la pratique féminine !

C'est ainsi qu'elle a modifié certains critères d'âge d'accès aux formations ou pratiques.

En tant que cadres de notre Fédération, nous nous devons d'appliquer ces nouveaux textes.

Le Sport Santé continue son développement également et nous cherchons à nous faire reconnaître par les maisons de santé déjà existantes.

Les administrations ont continué tout l'été les contrôles, et c'est normal. Ce qui l'est moins, c'est le zèle de certains contrôleurs qui mélangent tout : monde professionnel et monde associatif !

Gageons que cela va bientôt rentrer dans l'ordre.

Ce fût une très bonne année encore pour nos pratiques diverses. Vous le constaterez lors des exposés des Commissions, vitrines de notre fédération.

Sans vous en dévoiler trop : d'excellents résultats sportifs en Apnée et NAP, beaucoup de reçus aux formations réalisées par les moniteurs du Codep !

Le seul point regrettable a été la non réalisation des comptages lors des Espèces Qui Comptent l'an dernier pour cause de météo délicate ou incertaine.

A ce sujet nous avons reconduit cette année, et ce pour trois ans, notre partenariat avec le Parc national des Calanques. Ce qui vous oblige, je le rappelle, à respecter les règles de plongée en vigueur dans le parc. C'est important de le préserver.

En secourisme notre agrément pour les formations de PSC 1 a été reconduit jusqu'en août 2025.

La nouvelle saison est lancée cette année depuis le 1^{er} septembre, c'est tout nouveau.

Cet allongement de durée de 15 jours a été pris en compte par notre assureur le Cabinet LAFONT avec les assurances afférentes !

Force est de constater que même en mer nous ne sommes plus en sécurité ! Ce monde est devenu dangereux du fait de la multiplication des pratiques sportives bien souvent non encadrées.

Samedi 10 septembre dernier, le support de plongée en bois du Sar Club a été percuté par un abruti « aviné » qui pilotait un bateau trop puissant pour ses connaissances en navigation. Sur cet accident maritime nous avons failli avoir 3 morts ou disparus.

Fort heureusement le support de plongée « Monte-Cristo » naviguait juste derrière le « Diplodus ».

Je ne vais pas relaté ici l'accident gravissime, mais remercier grandement son capitaine et patron d' « Archipel loisirs nautiques Marseille » en la personne de Sébastien TENARD et ses 5 moniteurs présents.

Fin août, à La Ciotat, c'est mon ami David TARDY, patron d' « Anaya Plongée », dernière SCA crée sur le département, qui a décidé de percuter un voilier avec son zodiac afin de protéger ses plongeurs en surface et ceux aux paliers ! Manifestement le skipper était ignorant du pavillon « Alpha ».

Aussi je vous recommande la plus grande vigilance quand vous prenez la mer pour vos activités.

« On ne rapporte pas toujours des perles de la mer : un beau jour il arrive qu'on y laisse la vie. » Poète iranien.

Rappel important pour vos jeunes licenciés, le dispositif « Pass'sport » est relancé pour la nouvelle saison. En 2022/2023 ce sont 1.220.000 jeunes qui en ont été bénéficiaires.

Comment faire simplement de nouvelles licences : en réussissant les baptêmes, porte d'entrée à nos activités !

Il est important de le réussir afin de donner envie aux baptisés de continuer, c'est prépondérant.

Le/la baptisé(e) doit être en mesure d'exercer son consentement « éclairé », je suis en mesure de faire ma première immersion.

Il doit s'immerger en parfaite connaissance des risques encourus. Et vous avez le devoir de vous assurer qu'il n'existe aucune contre-indication à la plongée pour votre baptisé !

Alors musclé un peu vos briefings avant immersion, et faites des rappels dans l'eau si besoin, tout cela avec calme et détermination.

Philippe DUVET
Président du comité départemental FFESSM des Bouches-du-Rhône
president@ffessmcd13.com

Enfin, je remercie l'ensemble des présidents de nos commissions ! Elles ont toutes œuvrés pour le plaisir de chacun, elles ont toutes été très actives.

Je remercie le Président de la région SUD pour son soutien quotidien et de nous faciliter l'accès à la salle de réunion pour nos formations. Ces remerciements sont à partager avec les personnels du secrétariat récemment mis en place.

Je n'oublie pas notre CTS Yann RUELLO qui est toujours vigilant et bon conseiller pour nos demandes de subventions ANS (Agence Nationale du Sport).

Dans ces remerciements j'y associe l'ensemble des membres de notre Codir, toujours présents à nos réunions, nos deux secrétaires Dominique TAGARIAN et Laurie AUBIN, sans oublier notre incontournable trésorier Bruno CATANIA et sa gestion rigoureuse des comptes.

Plus sérieusement, il me reste une année de gestion du département « plongée » à effectuer. Je sais déjà que notre trésorier Bruno CATANIA souhaite passer la main après 3 mandats (12 ans), ainsi que le secrétariat. Aussi je vous invite à en parler autour de vous pour susciter d'éventuelles vocations !!??

Il serait dommage de revenir à une gestion antérieure par le Comité Régional, à cette époque il n'était pas si étendu.

Notre fédération a cette année 75 ans d'existence, ce n'est pas une vieille dame pour autant...

Mesdames, Messieurs, merci de votre attention .

« Sportez vous bien », et bonnes bulles à ceux qui en produisent !

